

FAMILLE : POURQUOI LA PMA DIVISE ?

LEXIQUE

La P.M.A (Procréation Médicalement Assistée)

« *Elles sont [...] mamans grâce à la PMA* »

La P.M.A est un dispositif médical permettant à des personnes (couples hétérosexuels, couples de 2 femmes ou femmes seule), d'avoir des enfants avec l'intervention de la médecine.

La F.I.V (Fécondation In Vitro)

« *[...] on allait faire pour une FIV* »

Une F.I.V est une méthode médicale consistant à reproduire la rencontre des spermatozoïdes et d'un ovule en laboratoire (en dehors du corps de la femme), en vue d'obtenir un embryon (et plus tard un bébé). Cette méthode s'adresse aux personnes ayant des difficultés à procréer de manière naturelle.

La filiation

« *[...] on n'a pas de filiation pour l'instant.* »

La filiation est un lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère. Dans le contexte du reportage, il n'y a pas de lien par le sang entre cette femme et sa fille cadette, donc pas de statut légal. Ici, la filiation est un lien juridique (reconnu par la loi) permettant de lier administrativement la députée LREM à sa fille. Pour l'obtenir, elle doit faire une demande d'adoption.

CULTURE/SOCIÉTÉ

Avant août 2021, l'accès à la PMA ne concernait que les couples hétérosexuels, l'accès a été élargi aux couples de femmes ainsi qu'aux femmes célibataires grâce à la loi bioéthique approuvée le 29 juin 2021 par le Parlement français. Elle a été promulguée le 2 août 2021.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15052>